

En réponse à sa question, je dois lui dire que les rapports de presse auxquels il se réfère représentent évidemment de la spéculation, et que je n'ai pas l'intention de commenter au fur et à mesure les négociations que j'entreprends, tous les articles qui paraîtront dans les journaux et toutes les spéculations qu'on pourra identifier à gauche et à droite. Alors pour le moment, ce sont des spéculations et je n'ai pas l'intention d'y faire de nouveau référence.

[Traduction]

M. Jarvis: Madame le Président, je ne demande pas au ministre de commenter les conjectures des journalistes, mais a-t-il dit au député de Saskatoon-Ouest qu'il existait un certain nombre de solutions et qu'il n'a pas rejeté celle qui consisterait à taxer l'essence au niveau de la raffinerie.

Voudrait-il également s'engager à ne pas écarter, lors de ses entretiens avec ses collègues des provinces, les compensations qui seront nécessaires, de toute évidence, non seulement pour les utilisateurs d'essence mais aussi pour certaines tranches de revenus et certaines régions géographiques. Je songe, entre autres, au Québec et aux provinces de l'Atlantique qui dépendent en grande partie du pétrole importé.

M. Lalonde: Madame le Président, mes collègues ont sans doute noté que j'ai effectivement répondu au député de Saskatoon-Ouest que nous envisagions un certain nombre de solutions, mais que je n'ai pas dit au député que celle à laquelle il songeait était forcément une de celles-là.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Dites donc le contraire.

M. Lalonde: Pour ce qui est de la question du député, je peux lui garantir que je n'écarterais aucune des solutions possibles.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS CONCERNANT LES REVENDEICATIONS TERRITORIALES DES AUTOCHTONES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—L'ABOUTISSEMENT DES POURPARLERS

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Madame le Président, je désire poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme il serait grand temps de régler le problème des revendications territoriales en Colombie-Britannique, pour mettre fin à une injustice dont sont victimes une trentaine de bandes indiennes de la province, et que le gouvernement précédent avait commencé à prendre des mesures concrètes et positives pour régler cette affaire qui remonte à une soixantaine d'années, le ministre peut-il nous dire si des pourparlers sont en cours et, dans l'affirmative, quand ils doivent aboutir?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, j'espère avoir des entretiens jeudi à propos de ces revendications territoriales

Questions orales

avec les représentants des Indiens pour savoir exactement comment ils désirent procéder. Je m'efforcerais de faire le nécessaire pour accélérer les choses. Je préfère donc attendre la semaine prochaine pour donner une réponse plus précise au député.

M. Greenaway: Madame le Président, j'ai mentionné dans mon préambule que le problème durait depuis une soixantaine d'années et, à mon avis, les Indiens ont fait connaître précisément leurs revendications. Je demande au ministre de se pencher sur le problème le plus tôt possible. Compte-t-il rencontrer prochainement les Indiens à ce sujet?

M. Munro (Hamilton-Est): Oui, madame le Président, c'est mon intention. Je le répète, j'espère que les entretiens débiteront cette semaine. Cette conférence vient à point nommé. Nous pourrions parler de la marche à suivre et des réunions que nous tiendrons très prochainement en vue de trouver une solution au problème.

* * *

L'EMPLOI

LA FORMATION ET L'EMBAUCHE D'AUTOCHTONES POUR LES PROJETS ÉNERGÉTIQUES

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures concrètes, le ministre peut-il nous assurer qu'il soutiendra la politique de l'Alberta à l'égard de l'emploi des autochtones et que l'accord Alsands sur les prix et l'imposition comportera des clauses assurant le recrutement, la formation et l'emploi des autochtones et leur offrant une participation financière au projet?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je me ferai certainement un plaisir d'aborder la question avec mon homologue, le ministre de l'Énergie de l'Alberta, lorsque je le verrai. Pour ce qui est de la politique générale du gouvernement, nous soutiendrons toute mesure concrète propre à élargir les possibilités d'emploi des minorités et des femmes.

M. Shields: Manifestement, le ministre n'a pas entendu la première partie de ma question. Je demandais s'il soutiendrait la politique du gouvernement de l'Alberta. Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Comme il désire que les Canadiens restent propriétaires de leurs entreprises, le gouvernement est-il disposé à permettre aux autochtones d'avoir des intérêts financiers dans l'exploitation des sables bitumineux et du pétrole lourd dans le nord de l'Alberta?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne peux pas prendre d'engagement à cet égard, mais c'est une option que les Indiens voudront probablement poursuivre.